



Saint Michel le Cloucq Vendée

NOTE DE PRESENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

D'autre part, l'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) crée, par son article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financières des collectivités territoriales.

La présente note répond donc à cette obligation pour la commune. Elle sera, comme le compte administratif 2016, disponible sur le site internet de la commune.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes de l'année 2016.

BUDGET GENERAL

A la clôture de l'exercice 2016, le compte administratif du budget général fait apparaître un résultat global de 487 143,78 € se décomposant comme suit :

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	169 857,42	0,00	212 231,05	0,00	382 088,47
Opérations de l'exercice	638 365,59	824 864,29	289 350,24	209 894,38	927 715,83	1 034 758,67
TOTAUX	638 365,59	994 721,71	289 350,24	422 125,43	927 715,83	1 416 847,14
Résultats de clôture	356 356,12		132 775,19		489 131,31	
Restes à réaliser	0,00	0,00	19 837,53	17 850,00	19 837,53	17 850,00
TOTAUX CUMULES	638 365,59	994 721,71	309 187,77	439 975,43	947 553,36	1 434 697,14
RESULTATS DEFINITIFS		356 356,12		130 787,66		487 143,78

La section de fonctionnement

Les recettes

Elles se sont élevées à 994 721.71 € sur l'exercice 2016 et se répartissent comme suit :

Chapitre	CA 2015	%
013 – Atténuation de charges	24 308 €	2.44 %
70 – produits des services	58 851.47 €	5.92 %
73 – Impôts et taxes	425 960.74 €	42.82%
74 – Dotations et participations	289 641.56 €	29.12%
75 – Autres produits de gestion courante	11 317.10 €	1.14%
76 – Produits financiers	1.57 €	0.00%
77 – Produits exceptionnels	4 144.13 €	0.42%
042 – Opérations d'ordre	10 639.72 €	1.07%
002 – Résultat antérieur	169 857.42 €	17.07%
TOTAL	994 721.71 €	100.00%

Chapitre 013 : il comprend notamment les remboursements de rémunérations et charges du personnel suite aux arrêts maladie, accidents de travail ou maladie professionnelle.

Chapitre 70 : il concerne les produits des services du domaine et des ventes diverses.

Les principales ressources de ce chapitre sont constituées par les paiements effectués par les familles pour la restauration scolaire (41 618.75 €), l'accueil périscolaire (6 999.45 €), le transport scolaire (775 €), le remboursement effectué par les budgets annexes suite à la mise à disposition de personnel (3 870.27 €) et le remboursement de frais annexes à la location des salles (1 098.48 €).

D'autres recettes sont également enregistrées dans ce chapitre, notamment les concessions dans les cimetières (500 €) et la redevance d'extraction des carrières Kleber Moreau (3 303.52 €).

Chapitre 73 : il concerne de nombreuses recettes mais la plus importante est celle de la fiscalité locale. En 2016, le conseil municipal avait décidé d'augmenter les taux.

Taxes directes locales	2015	2016	Taux moyens communaux au niveau départemental en 2016
Taxe d'habitation	16.86%	17.20%	27.45%
Taxe foncière bâti	17.04%	17.38%	18.68%
Taxe foncière non bâti	47.42%	48.37%	47.23%

La commune a donc perçu 328 475 € en 2015 et 347 243 € en 2016.

Suite à une régularisation de taxes foncières, la commune a perçu 13 187 € de rôle complémentaire pour 2016 et 12 800 € de rôle supplémentaire pour 2015.

D'autres postes de recettes importants : la taxe additionnelle aux droits de mutation (35 760.74 €) et depuis 2014, le fonds de péréquation de recettes fiscales communales et intercommunales (FPIC) pour 29 416 € en 2016 (24 399 € en 2015 et 17 770 € en 2014).

Chapitre 74 : il concerne essentiellement les dotations de l'Etat.

La dotation globale de fonctionnement est en nette diminution en raison de l'effort de contribution au redressement des finances publiques demandé par l'Etat depuis 2014. La commune a perçu 197 785 € en 2016 contre 210 958 € en 2015 et 223 494 € en 2014.

L'augmentation de la dotation nationale de solidarité rurale compense la baisse de la dotation nationale de péréquation.

Les compensations de l'Etat au titre des exonérations sur les impôts locaux sont en baisse (26 762 € en 2016, 30 594 € en 2015 et 30 841 en 2014).

Le fonds d'amorçage pour la mise en place des rythmes scolaires est reconduit en 2016 ce qui a représenté une recette de 5 900 €.

Une nouvelle recette en 2016 : la prestation de service de la CAF pour l'accueil périscolaire et les TAP suite à l'élaboration du PEdT (Projet Educatif Territorial) qui s'élève à 4 248.71 €.

Chapitre 75 : il concerne les autres produits de gestion courante et est constitué pour la commune des encaissements de locations (3 salles et un locatif) pour un montant de 11 317.10 €.

Chapitre 76 : Les produits financiers

Pour St-Michel-le-Cloucq, ce sont les parts sociales du Crédit Agricole qui représente 1.67 €.

Chapitre 77 : il comprend essentiellement les remboursements des sinistres par les assurances (1 090.70 €) et l'enregistrement des cessions des immobilisations (vente du four du restaurant scolaire pour 2 500 €).

Chapitre 042 – il concerne des opérations d'ordre budgétaires notamment les travaux en régie pour un montant de 2 589.95 € en 2016.

Les dépenses

Elles se sont élevées à 638 365.59 € sur l'exercice 2016 et se répartissent comme suit :

Chapitre	CA 2015	%
011 – Charges à caractère général	200 564.41 €	31.42%
012 – Charges de personnel	304 751.51 €	47.74%
014 – Atténuation de produits	9 960.15 €	1.56%
65 – Autres charges de gestion courante	46 706.84 €	7.32%
66 – Charges financières	15 722.29 €	2.46%
67 – Charges exceptionnelles	0.00 €	0.00%
023 – Virement à l'investissement	0.00 €	0.00%
042 – Opérations d'ordre	60 660.39 €	9.50%
TOTAL	638 365.59 €	100.00%

Chapitre 011 : il s'agit de dépenses à caractère général pour le fonctionnement des structures et des services : eau, électricité, chauffage, carburants, fournitures administratives, livres de bibliothèque, fournitures scolaires, fournitures et travaux d'entretien des bâtiments, de la voirie et des réseaux, contrats de maintenance, primes d'assurance, frais d'affranchissement, téléphone, impôts et taxes payées par la commune,...

Chapitre 012 : ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel.

Il est en hausse de 5.55%, cette hausse est due à l'effet GVT (Glissement Vieillesse technicité) et à l'augmentation des charges de personnel. La commune emploie 10 agents titulaires et des agents ponctuels en cas de remplacement ou d'accroissement temporaire d'activité.

Chapitre 014 : Atténuation de produits

Il s'agit :
- des dégrèvements accordés par délibération du Conseil municipal : dégrèvement du foncier non bâti en faveur des jeunes agriculteurs (1 140 €),
- de l'attribution de compensation négative à rembourser à la Communauté de Communes du pays de Fontenay-le-Comte : TPU (4 444 €), service autorisation droits des sols (4 376.15 €).

Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante

Ce chapitre retrace les dépenses afférentes :

- le versement des indemnités et cotisations des élus pour 42 189.84 €
- les subventions de fonctionnement aux associations pour 2 300 €
- la subvention au CCAS pour 2 000 €

Chapitre 66 : Intérêts de la dette

Ce chapitre comprend le remboursement des intérêts de la dette et s'élève à 15 722.29 € (-11.5%)

Chapitre 67 – Charges exceptionnelles

Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement

Cette somme contribue à l'autofinancement de la section d'investissement à hauteur de 239 000 €

↳ La section d'investissement

Les recettes

Les recettes de la section d'investissement se sont élevées à 422 125.43 € en 2016.

Chapitre	CA 2016	%
001 – Excédent investissement reporté	212 231.05 €	50.28%
10 – FCTVA, Taxe aménagement, Don	80 720.96 €	19.12%
1068 – Affectation section fonctionnement	0.00 €	0.00%
13 - Subventions	3 119.00 €	0.74%
16 - Emprunts	58.00 €	0.01%
040 – Opérations d'ordre	60 660.39 €	14.37%
041 – Opérations patrimoniales	65 336.03 €	15.48%
TOTAL	422 125.43 €	100.00%

Les principales recettes ont été constituées par :

- le remboursement du FCTVA à hauteur de 71 905.83 € (FCTVA de 2015)
- la taxe d'aménagement à hauteur de 2 815.13 €
- le don de l'Amicale laïque à hauteur de 6 000.00 €
- les subventions à hauteur de 3 119.00 €

Les dépenses

Les dépenses de la section d'investissement se sont élevées à 289 350.24 € en 2016.

Chapitre	CA 2016	%
16 – Remboursement emprunts	56 867.70 €	19.65%
040 – Opérations d'ordre entre sections	10 639.72 €	3.68%
041 – Opérations patrimoniales	65 336.03 €	22.58%
Opération		
101 – Acquisitions diverses	43 697.96 €	15.10%
102 – Bâtiments divers	78 094.88 €	26.99%
103 – Voiries diverses	30 680.03 €	10.60%
109 – Aide à l'habitat	3 000.00 €	1.04%
110 – Aménagement de la Pagerie	1 033.92 €	0.36%
TOTAL	289 350.24 €	100.00%

Les principaux investissements de l'année 2016 ont été les suivants :

- Acquisition	Jeux de cour de la maternelle	6 636.13 €
	Jeux pour l'aire de Maison Neuve	18 974.17 €
	Mobilier de classe au groupe scolaire	2 895.23 €
- Eglise	Rénovation des stalles	6 312.00 €
	Toiture	58 281.30 €
- Signalétique des bâtiments		4 534.44 €
- Voirie	Programme annuel	23 351.61 €
	Enrobé cour maternelle	7 156.70 €
- Aides à l'habitat		3 000.00 €

Actuellement la commune comptabilise 5 emprunts décrits ci-dessous :

Date d'acquisition	Organisme prêteur Objet	Montant initial	Date fin	CRD	IRD	Capital remboursé sur la période
				au 31.12.2016	au 31.12.2016	
21/08/2006	Crédit Local de France <i>Investissements</i>	230 000,00 €	01/09/2021	92 246,50 €	11 475,28 €	17 017,59 €
24/09/2007	Crédit Mutuel Océan <i>Investissements</i>	80 000,00 €	30/08/2017	10 561,97 €	483,68 €	10 561,97 €
24/09/2007	Crédit Mutuel Océan <i>Investissements</i>	60 000,00 €	30/08/2017	7 913,04 €	360,03 €	7 913,04 €
07/05/2013	Caisse d'Epargne <i>Investissements 2013</i>	300 000,00 €	15/06/2028	244 388,94 €	58 416,64 €	17 288,56 €
18/11/2013	CAF de la Vendée <i>Accueil périscolaire</i>	49 568,00 €	01/12/2023	43 372,00 €	0,00 €	6 196,00 €
				398 482,45 €	70 735,63 €	58 977,16 €

La capacité de désendettement (encours de dette/épargne brute) est un ratio qui permet de calculer le nombre d'années nécessaires pour rembourser la totalité du stock de dette dans l'hypothèse où la collectivité y affecterait l'ensemble de son épargne. La capacité de désendettement de la commune est de 1.71 années (l'encours de la dette s'élevant à 398 482.45 et l'épargne brute à 232 375.24).

Quelques ratios :

Ratios	Valeurs	Moyenne nationale 2014 de la strate
<i>Dépenses réelles de fonctionnement / population</i>	441	608
<i>Produit des impositions directes/population</i>	276	329
<i>Recettes réelles de fonctionnement / population</i>	622	768
<i>Dépenses d'équipement brut / population</i>	122	283
<i>Encours de la dette / population</i>	310	627
<i>DGF / population</i>	188	183
<i>Charges de personnel / dépenses réelles de fonctionnement</i>	0.53	0.43
<i>Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/ recettes réelles de fonctionnement</i>	0.78	0.89
<i>Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement</i>	0.20	0.34
<i>Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement</i>	0.50	0.83

Budget annexe Assainissement

Résultats reportés	0,00	35 000,00	1 312,92	0,00	1 312,92	35 000,00
Opérations de l'exercice	44 431,13	51 638,07	61 930,28	39 887,24	106 361,41	91 525,31
TOTAUX	44 431,13	86 638,07	63 243,20	39 887,24	107 674,33	126 525,31
Résultats de clôture	42 206,94		-23 355,96		18 850,98	
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	44 431,13	86 638,07	63 243,20	39 887,24	107 674,33	126 525,31
RESULTATS DEFINITIFS	42 206,94		-23 355,96		18 850,98	

En 2016, des travaux ont été réalisés sur la station du bourg (débitmètre et accès) pour un montant total de 20 030.14 €.

Il y a deux emprunts sur ce budget, un qui se termine en 2018 et l'autre en 2027. Le capital restant dû au 31 décembre 2016 s'élève à 131 950.24 €.

Budget annexe Transports scolaires secondaires

Résultats reportés	0,00	1 187,72	0,00	0,00	0,00	1 187,72
Opérations de l'exercice	13 578,29	13 991,76	0,00	0,00	13 578,29	13 991,76
TOTAUX	13 578,29	15 179,48	0,00	0,00	13 578,29	15 179,48
Résultats de clôture	1 601,19		0,00		1 601,19	
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	13 578,29	15 179,48	0,00	0,00	13 578,29	15 179,48
RESULTATS DEFINITIFS	1 601,19		0,00		1 601,19	